

Utilisation du territoire 2006 - 2014 en Charente : Une progression sensible des sols artificialisés

Comme dans l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine, les sols artificialisés se sont étendus au détriment des sols agricoles et naturels. En Charente, cette progression a été sensiblement plus forte que celle de la population. La part des sols agricoles a peu varié et la perte de sols naturels a été limitée.

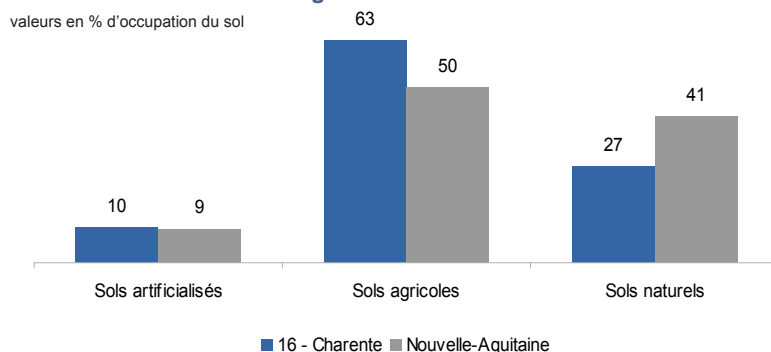
Avec une surface totale proche de 600 000 ha, la Charente est un département de taille moyenne (49^e rang des départements français). Selon la statistique agricole annuelle (SAA), les sols agricoles couvrent plus de 370 000 ha. Ils occupent une part importante du territoire (63 %), comparée aux valeurs nationale et régionale. Toujours par rapport à la région, la part des sols naturels est assez faible (27 %), celle des sols artificialisés est proche (10 %).

Sur la période 2006-2014, l'évolution de l'occupation des sols en Charente suit celle de la région Nouvelle-Aquitaine à savoir une progression des surfaces artificialisées au détriment des sols agricoles. Pour ceux-ci, la SAU (surface agricole utilisée du département) a reculé de 2 600 ha ce qui correspond à une baisse de 1 %, moins forte que celle observée au niveau régional (2 %). La surface en sols naturels a diminué alors qu'elle est restée stable au niveau national comme au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine.

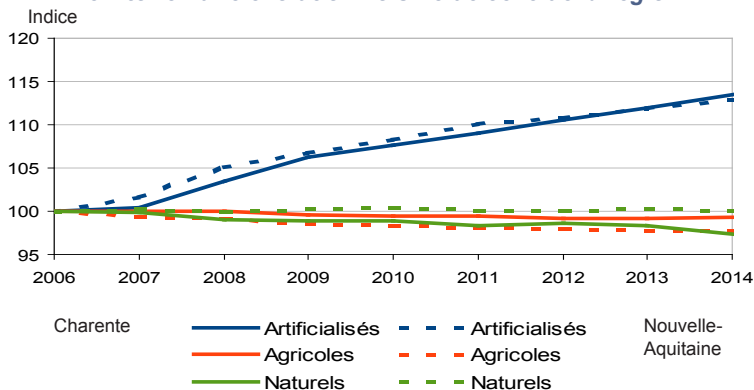
Les exploitations perdent 7 200 hectares de surface agricole utilisée

En 2014, les surfaces fourragères couvrent 30 % de la SAU des exploitations du département et les cultures permanentes 12 %. Plus de la moitié de cette SAU sont des terres arables non consacrées à la production de fourrages (céréales et oléagineux principalement). En huit ans, les exploitations du département ont perdu 7 200 ha de SAU. En pourcentage, cette réduction a plus touché les surfaces fourragères que les cultures arables non destinées au cheptel. Cette évolution est logique du fait de la désaffectation constatée pour les productions animales. Les surfaces utilisées pour les cultures permanentes, en particulier la vigne, ont augmenté de 1 700 ha sur la période.

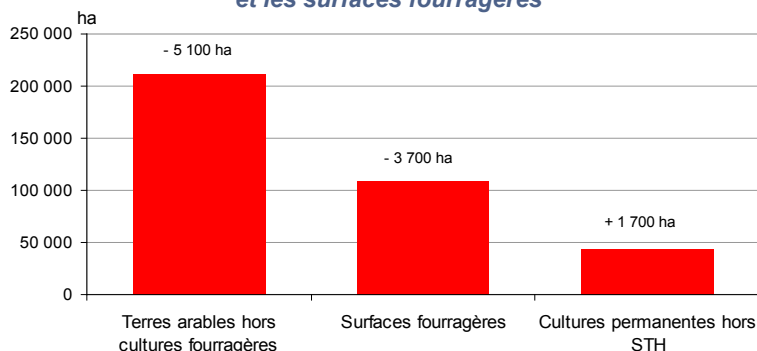
Les sols agricoles restent dominants



Territoire : une évolution voisine de celle de la région



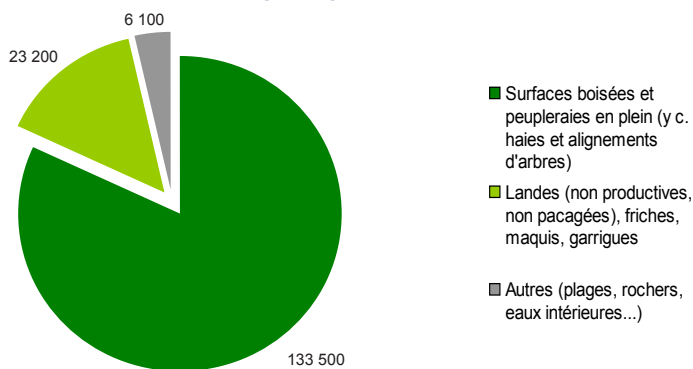
La perte de sols agricoles affecte les terres arables et les surfaces fourragères



Recul important de la surface en sols naturels de 4 400 hectares

Les forêts et les bois représentent la plus grosse part des sols naturels (82 %). Entre 2006 et 2014, leur surface s'est repliée de 5 700 hectares. La surface occupée par les landes et les friches est assez importante, plus de 23 000 hectares ; elle a progressé de 1 400 hectares en huit ans.

Les sols naturels sont principalement des surfaces boisées



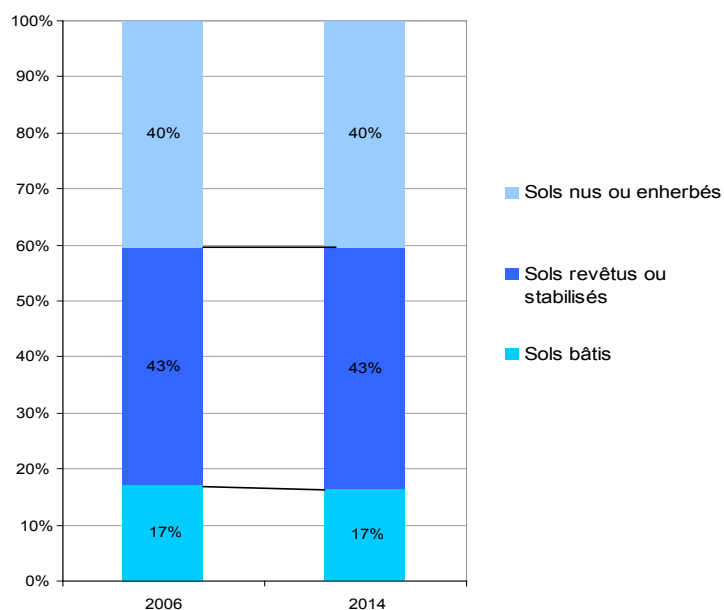
Source : SAA 2014

Surfaces en hectares

Près de 7 000 hectares de sols artificialisés de plus en huit ans

En 2014, les sols artificialisés occupent une surface proche de 60 000 ha en Charente. L'enquête TerUti classe les sols artificialisés en trois catégories (sols bâtis, sols revêtus ou stabilisés, sols nus ou enherbés) et permet d'estimer la part relative de chaque catégorie. Les deux premières correspondent à des sols imperméabilisés ; leur part est prépondérante, 60 % en 2014. Toutefois, les sols nus ou enherbés occupent une part importante de la surface artificialisée. Depuis 2006, la SAA estime l'augmentation de la surface artificialisée départementale à 13 % soit 7 000 ha alors que, pour l'INSEE, la population départementale n'a crû que de 2,3 %. En Charente, l'augmentation a été presque identique pour toutes les catégories de sols artificialisés. Sur cette période, le département a été fortement impacté par la construction de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux. Ce chantier n'explique pas à lui seul cette évolution. La surface artificialisée moyenne par habitant a progressé pour atteindre 1 650 m² en 2014.

Une grande stabilité dans la répartition des sols artificialisés



Source : Enquête TerUti 2006 et 2014

Les perspectives d'évolution

À l'horizon 2040, la population de la Charente devrait compter 15 000 habitants de plus qu'en 2014. Cette augmentation modeste prévue par l'INSEE* peut permettre de limiter l'augmentation des surfaces artificialisées. Si la surface moyenne par habitant ne progressait pas, la surface agricole et naturelle devant changer d'orientation ne dépasserait pas 2 500 ha. Cette hypothèse est toutefois optimiste au regard de l'évolution constatée entre 2006 et 2014. Sur la base d'une artificialisation augmentant deux fois plus vite que la population, la surface supplémentaire, à prendre sur les surfaces agricoles ou naturelles, serait de 5 000 hectares. La surface artificialisée moyenne par habitant passerait alors à 1 720 m².

* Les projections de population sont issues du scénario dit « central » du modèle Omphale 2010 de l'INSEE et correspondent à un prolongement des tendances démographiques récentes.

©AGRESTE
2016
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT
Directrice de publication : Valérie ISABELLE
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédacteur : Jean-Jacques SAMZUN
Composition- Impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine
Dépôt légal à parution - ISSN : 2551-1114

